

Contes

Autor(en): **L., L. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **1 (1897)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-109206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette légende, transmise aux générations, a eu son bon côté, car depuis cette époque, les peuples ont renoncé aux coraules et aux danses prolongées dans la nuit.

Contes.

Recueillis à Rougement par L. de L.

Voici, tels que je les ai entendu conter un soir de l'été dernier, dans un chalet de la haute montagne, au-dessus de Rougement, trois récits que nous disait un vacher du pays.

I.

Un soir, un charlatan criait à tue-tête par le village : «Avez-vous envie de voir un coq qui traîne tout seul un vrai billon ?¹⁾»

Ma grand'mère, de qui je tiens cette histoire, courut avec ses voisines admirer cet animal merveilleux ; et, en effet, comme le charlatan l'avait promis, sur la place de la poste, un coq traînait, attachée à une petite corde, une bille de sapin de grosseur moyenne.

Personne n'en pouvait croire ses yeux, lorsque soudain apparut une vieille portant sur son dos une hotte remplie de mauvaises herbes. A peine eut-elle vu le coq qu'elle s'écria : «Ce n'est pas un billon qu'il traîne, c'est un fétu de paille.» Le charlatan furieux se retourna vers elle, en lui criant : «Qu'as-tu donc mis dans ta hotte, vieille sorcière, pour y voir si clair ?»

Il lui ôta sa hotte, en vida le contenu dans la rue, et du tas de mauvaises herbes sortit une grosse couleuvre.

A cause de cet animal, le charme du montreur de coq n'avait pas eu de prise sur la vieille.

II.

Un riche propriétaire, qui chaque année tenait montagne, avait un mauvais sort attaché à son maître vacher. A la fin de

¹⁾ Une bille de bois.

l'été, au matin du jour fixé pour la descente des troupeaux et le règlement des comptes, on trouvait ce domestique mort dans son lit. Cette mauvaise renommée s'était répandue un peu partout, et le propriétaire ne pouvait plus trouver de maître vacher.

Un jour, cependant, il s'en présenta un qui vint lui dire qu'il n'avait pas peur et qu'il s'engageait à son service. C'était un homme courageux et qui ne craignait pas les esprits.

Le dernier soir de la saison étant venu, il envoya tous les vachers se coucher et resta seul éveillé, près de la grande cheminée, où il avait fait du feu. Par manière de précaution, il avait pris dans sa main un vieux sabre tout rouillé.

Vers minuit, il entendit du bruit sur les solives au-dessus de la cheminée et, levant la tête, vit venir à lui, en miaulant très fort, une grosse chatte blanche.

Lorsqu'elle fut à sa portée, d'un coup de sabre il lui coupa une patte de devant, et la chatte s'enfuit en poussant un cri. De toute la nuit, il n'entendit ni ne vit plus rien.

Le matin suivant, il descendit chez son maître pour régler ses comptes. Il le trouva bien triste ; car sa femme, une très belle femme, avait été trouvée le matin dans son lit avec un poignet coupé.

III.

Dans une „montagne“,¹⁾ il y avait au milieu des pâturages un trou si béant et si profond qu'on n'en avait jamais pu mesurer la profondeur. Lors d'une épidémie de surlangue qui avait régné parmi le troupeau, on y avait jeté quatre-vingt vaches qui avaient dû être abattues, et il avait été impossible d'apercevoir même l'amas de leurs os brisés. Quelquefois, pendant les nuits d'orage, des vaches égarées s'y précipitaient.

Un jour, un vacher brutal battit si fort une de ses bêtes qu'il la tua du coup. Aidé par un camarade, et sans que leur patron s'en aperçût, ils allèrent pendant la nuit jeter l'animal dans le trou.

Lorsque le patron vit que la vache manquait, il supposa tout de suite qu'elle avait fait un faux pas et qu'elle était tombée dans le précipice. Les deux coupables n'eurent pas même l'ombre d'un soupçon sur eux.

Bien des années se passèrent, et celui qui avait tué la vache mourut.

¹⁾ Pâturage élevé.

Pendant l'hiver, son compagnon portait chaque soir le lait à la laiterie. Entre l'étable et la laiterie, il fallait traverser un petit pont sur la Sarine.

Une belle fois, assis sur le parapet du pont, il vit un homme qui ressemblait à son camarade mort et qui le regardait sans parler. Il eut peur et passa sans rien dire. Au retour, l'homme n'y était plus.

Mais il revint le lendemain et tous les soirs suivants, quel temps qu'il fût.

Enfin, le vacher se décida à lui demander pourquoi il était là, ce qu'il y faisait.

L'ombre (car c'en était une) lui répondit: «Ecoute, nous avons mal agi, et je ne puis avoir de repos que je n'aie réparé mes torts.

«Va ce soir chez ma mère, demande-lui la moitié du prix de la vache, prends-en l'autre moitié chez toi, et va tout de suite porter cet argent à notre ancien patron, en lui avouant notre faute. Alors seulement, mon âme aura son repos.»

Le vacher obéit au désir de son camarade mort; et dès lors, plus jamais il ne le revit sur le pont ni ailleurs.

Die Verehrung des heiligen Grabes.

Von E. A. Stückelberg in Zürich.

Das Grab zu Jerusalem. — Die Grabesorden. — Die Wallfahrten. — Die Reliquien. —
Das geistliche Schauspiel. — Die bildende Kunst. —

Inter sancta ac desiderabilia loca
sepulchrum tenet quodammodo principatum.
Divi Bernardi Sermo ad Milites Templi
cap. XI.

An die Gräber der Heiligen knüpft sich seit ältester Zeit die Verehrung der Christen; in ganz besonderem Masse musste dieselbe der Gruft zukommen, in welcher der Leib des Erlösers gelegen hatte. Schon Constantin der Grosse hat seiner Ehrfurcht